

# Délibération du conseil municipal du 28 novembre 2023

*L'an deux mil vingt-trois le 28 novembre 2023 à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, en session ordinaire, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CAHAGNE Dominique, maire.*

**Présents** : Messieurs BRIDONNEAU Alain, CAHAGNE Dominique, FOURE Cyrille, LEBEL Jean-Claude, LELIEVRE Olivier et Mesdames FERET Béatrice, LETAILLEUR Catherine.

**Pouvoir** : Monsieur PERIER Cédric à Madame FERET Béatrice, Monsieur PICARD Bastien à Monsieur LEBEL Jean-Claude.

**Absente** : Mesdames STALIN Samya et HANNOTEAUX Malvina.

## **Nombre de membres :**

en exercice	11
présents	7
votants	9

**Secrétaire de séance : Monsieur BRIDONNEAU Alain**

## **AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ PUBLIC RELATIF A L'ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE : RUE GENERAL DE GAULLE**

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-21 6° qui prévoit que le Conseil Municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du Conseil Municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Deux offres ont été déposées sur la plateforme mise à disposition du Département : VIA France, et SN EURE TP.

Sur proposition du Bureau d'études SODEREF, chargé de l'analyse des offres, le Maire et les adjoints valident l'offrent de la SN EURE TP pour un montant total 271 821.44€ HT (*deux cent soixante et onze mille huit cent vingt et un euros et quarante-quatre centimes*) soit 326 185.73€ TTC (*trois cent vingt-six mille cent quatre vingt cinq euros et soixante treize centimes*).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703961-20231128-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

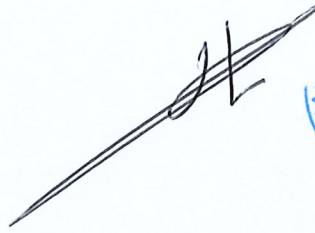
Réception par le préfet : 04/12/2023

Avant entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le maire à signer le marché public avec SN EURE TP située à Grand-Quevilly.

Le Maire,  
CAHAGNE Dominique



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703961-20231128-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023